

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONTRAT DE CONTROLE TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE L'OUEST DÉCISION N° DM-21-173 EN DATE DU 25 MAI 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 02 juin 2020 délégant Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives aux grands projets, aux travaux de construction, d'entretien et de maintenance, à l'urbanisme et à l'habitation,

VU le projet de la Ville de Vincennes d'effectuer des travaux de rénovation de l'Ecole Ouest Elémentaire nécessitant la désignation d'un contrôleur technique pour les missions suivantes :

- LP, relative à la solidité des ouvrages et éléments d'équipements dissociables et indissociables
- SEI, relative à la sécurité des personnes dans les ERP ou les IGH
- LE, relative à la solidité des existants
- F, relative au fonctionnement des installations
- TH, relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie
- Hand-ERP, relative à l'accessibilité des ERP aux personnes handicapées,
- HYSa, relative à l'hygiène et la Santé dans les bâtiments autres que d'habitation
- GTB, relative à la gestion technique des bâtiments,

CONSIDÉRANT la proposition de la société APAVE Parisienne SAS dont le siège social est situé 17, rue Salneuve 75854 PARIS CEDEX 17

DÉCIDE

DE SIGNER un contrat de contrôle technique avec la Société APAVE Parisienne SAS, représentée par Monsieur ZAKARYA GUECHATI, dûment habilité à signer le contrat. Le montant du marché est fixé à 4 200,00 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210525-Imc1H8407H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/05/2021

Date de Publication : 25/05/2021

L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des travaux de construction, d'entretien et de maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210525-lmc1H8407H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/05/2021

Date de Publication : 25/05/2021